

l'Écho



LA GAZETTE BEZONNAISE QUI REPLIQUE

N°3
AUTOMNE 2023

EDITORIAL

3 ANS DE GALÈRE, 3 ANS POUR L'ALTERNATIVE

Voici 3 ans que Mme Menhaouara et son équipe sont aux affaires. Composée en partie de personnes qui n'ont aucune conviction profonde (certains ayant même trahi leurs engagements contre une indemnité), cette équipe conduit une politique marquée à droite, abandonnant les priorités sociales qui répondent aux besoins de la majorité des Bezonnais.

Elle a renié ses « promesses électorales » multipliant les permis de construire, les projets immobiliers pharaoniques et abattant ou promettant d'abattre toujours plus d'arbres. Elle méprise les Bezonnais et leurs élus. Depuis 3 ans, elle rejette systématiquement la responsabilité de ses propres défaillances sur l'ancienne équipe municipale, dont elle a fait partie pendant 12 ans. Elle a abandonné tous les combats pour le retour des services publics sur notre commune : commissariat, CPAM, CAF, finances publiques, bureau de Poste...

Il faut une alternative à ce massacre : toutes celles et tous ceux qui veulent défendre un projet pour la justice sociale et l'écologie, un projet au service des Bezonnais, doivent se rassembler. Nous appelons toutes les Bezonnaises et tous les Bezonnais qui souhaitent travailler en ce sens, simples citoyens, engagés ou pas dans une association, dans un parti politique... L'important est de proposer aux habitants, à nos voisins, un avenir et une équipe à leur service et non à son propre service.

Inventons ensemble ce projet de justice sociale, de fraternité, pour un cadre de vie respecté, un projet qui défend les intérêts de Bezons et des Bezonnais. Jetons les bases d'un nouveau collectif pluraliste !

Nous rejoindre, nous contacter ? Flashez ce QR-Code avec votre smartphone ou taper cette adresse dans votre moteur de recherche.

<https://forms.gle/ima4EHoLZgaWAzX79>



Le Centre Municipal de Santé se déplace

La municipalité a décidé d'acquérir 960m² de locaux dans un immeuble qui sera construit au 48-54 avenue Gabriel-Péri pour y transférer le Centre Municipal de Santé (CMS). On peut se réjouir que le CMS s'installe dans des locaux plus modernes, mais cette décision soulève quelques questions. Il est indiqué que ce CMS sera sur un rez de chaussée +1 étage et le sous-sol. Malgré les déclarations de la Maire, sur le permis de construire affiché, il n'est fait mention que d'un équipement public en rez de chaussée

L'équipe municipale a assuré que les agents et médecins seraient consultés pour l'aménagement. Mais il faut surtout que les effectifs suffisants occupent ces futurs locaux.

Enfin, Il n'y aura que 6 places de stationnement réservées ? Est-il prévu un stationnement de courte durée pour les patients âgés ou avec des difficultés de déplacement, nombreux à être suivi au CMS.

Le SIAD (service infirmières et aide à domicile aux personnes âgées) devrait selon la maire être déplacé sur le foyer Perronet, sans précision.

Enfin, la PMI installée dans l'actuel CMS dépend du Conseil départemental. Celui-ci n'a pas précisé comment il comptait se réorganiser face au déménagement du CMS. La Maire, conseillère départementale, doit garantir son maintien à Bezons.

Le bâtiment et le terrain Rue du Dr-Rouques seront donc bientôt libérés : il faut d'ores-et-déjà agir pour éviter un nouveau projet dément. Préférons à terme un parc arboré à un nouvel immeuble en béton...

Nous écrire ? Entrer en contact ? Vous pouvez le faire à ces 3 adresses mails :

vivonsbezons@gmail.com / gauchersbezons@gmail.com / pcf.bezons.sectionjackyleser@gmail.com

Stop béton devient tout béton

Urbanisme, végétalisation, ombre, les canicules à répétition et leur intensification dans les années à venir obligent les collectivités à adapter la ville au climat de demain. La protection contre ces canicules et la lutte contre les îlots de chaleur, c'est déjà la priorité de nombreuses villes : elles augmentent le rythme de plantation et réduisent le bétonnage. Selon les relevés réalisés dans ces communes, on peut contenir la température de 8°C si on varie différentes hauteurs de végétation. La première solution est donc la création de l'ombrage et la limitation des constructions.

À Bezons, la maire et son équipe prétendent écologistes font tout le contraire. Ils coupent les arbres et font couler le béton ! Mme Menhaouara signe les permis de construire qui fleurissent dans les 4 coins de la ville, y compris en zone pavillonnaire. Depuis le début de l'année, les arbres tombent comme des mouches : 25 arbres abattus Parc Bettencourt, 40 le seront sur le projet Albert-1er, 27 chemin de halage, 25 square de la République, d'autres rues de Villeneuve et Georges-Dupont ! Une hécatombe ! Les enfants qui vont au square Marcel-Langlois jouent sur une plaque de béton sans un brin d'ombre.

En 3 ans, ils ont renié tous leurs engagements sur l'urbanisme et l'environnement. **Les permis de construire sortent comme des champignons, avec d'énormes projets immobiliers, dont ceux des rues Albert-1er, Émile-Zola, de Villeneuve, du square Yves-Morel à la rue Maurice-Berteaux (là où ils avaient promis un square), rues de l'Agriculture, de la Paix, Georges-Dupont, avenue de Pontoise à l'emplacement du concessionnaire Paris Ouest Automobile et du marchand de meubles, rues Victor-Hugo, Pasteur, de Pressensé, E et J-Rosenberg...**

La promesse électorale « Stop Béton » à l'élection municipale est répudiée ! L'annonce de la révision du Plan local d'urbanisme (PLU) reste une chimère : la maire engage déjà les projets et fera donc voter un PLU

qui validera les opérations immobilières qu'elle aura soutenues sans concertation. N'oublions pas que Mme Menhaouara n'a plus d'adjoint à l'urbanisme depuis la démission de M. Ragenard et de deux autres de ses colistiers macronistes : c'est donc elle qui gère en direct l'urbanisme et préside à la trahison de ses promesses. Pour devenir Maire, elle vous a menti sur l'urbanisme, l'immobilier, l'environnement. La réaction des Bezonnais sur ces dossiers pourrait l'éjecter de son fauteuil. À nous tous d'en décider !

PERMIS DE CONSTRUIRE	
N° Permis :	085 063 22 00041
En date du :	21.2.015 21.02.13
Bénéficiaire(s) :	SAS GREEN CITY IMMOBILIER
Nature des travaux :	Démolition totale des constructions existantes et construction de logements collectifs et de 2 Commerces
Nom de l'architecte :	H & A Architecture
Surface de plancher autorisée :	9697 m ²
Hauteur de la/des construction(s) :	Au faîtage: 20,79 m
Surface des bâtiments à démolir :	2507 m ²
Superficie du terrain :	3467 m ²
Le dossier peut être consulté à la Mairie de (ville et adresse) :	Mairie de BEZONS, Service Urbanisme, 6 Avenue Gabriel Péri

Le permis de construire sur la vitrine du garage POA, avenue de Pontoise, sur lequel la maire n'a pas eu le courage de faire figurer le nombre de logements



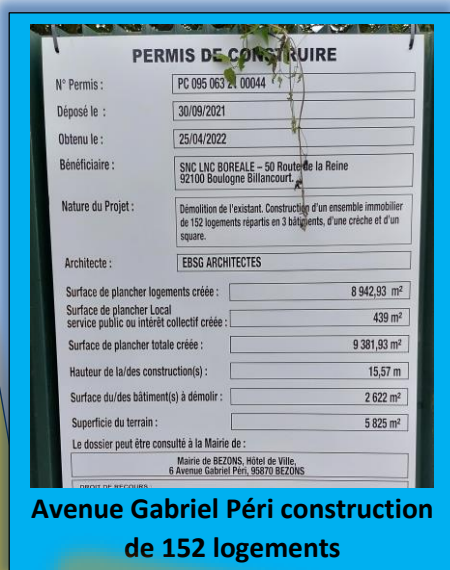
2 projets titanesques prévus rue Émile-Zola... des projets qui posent également la question du devenir de l'école Marcel-Cachin.



Aux quatre coins de notre ville des milliers de nouveaux m2 immobiliers. Quelques exemples



Angle rues de Pontoise et de la Paix, construction de 156 logements en co-living. Concept de colocation ou de séjour courte durée comme dans un hôtel.



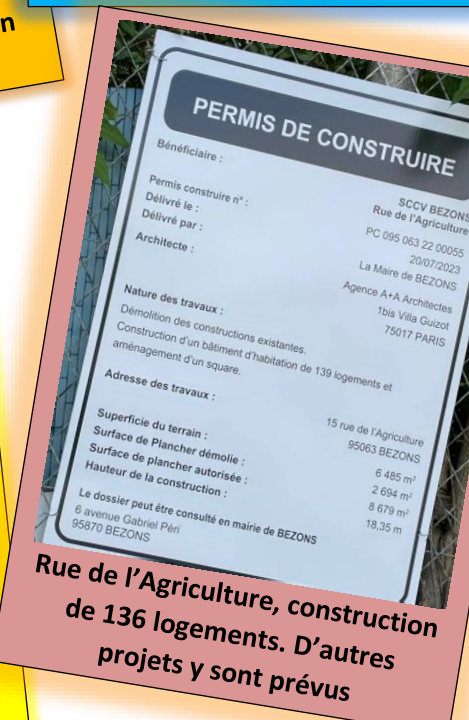
Avenue Gabriel Péri construction de 152 logements



Rue de Villeneuve construction de 49 logements



Rues Albert 1er, Maurice-Berteaux et des Frères Bonneff destruction de milliers de m2 de verdure et des pavillons pour la construction d'un immeuble de 256 logements avec une école en dessous.



Rue de l'Agriculture, construction de 136 logements. D'autres projets y sont prévus



Avenue Gabriel Péri, construction de 209 logements

Notez aussi l'achat par la Ville de la clinique Korian, rue de Villeneuve, pour 3 M€. Pour faire quoi ? La maire ne répond pas ! Le transfert du Centre municipal de santé avenue G. Péri. Que devient l'actuel ? La maire ne répond pas non plus !



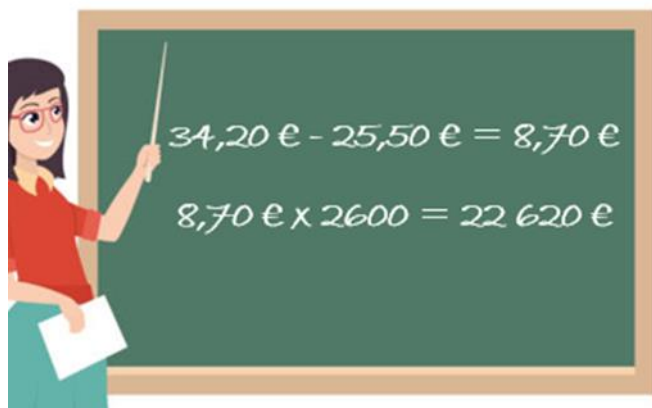
Quartier inséré entre avenue Gabriel-Péri et rue Gabriel-Rudy, démolition de plusieurs pavillons pour 2 autres projets gigantesques

Kit de rentrée scolaire : l'indécence d'un nouveau mensonge

Une précision avant tout : l'idée du kit de rentrée scolaire a été proposée par les élu.es du groupe "Vivons Bezons", d'une part, et les fédérations de parents d'élèves, d'autre part. Mais celui que la maire se félicite d'avoir fait distribuer à la rentrée ne répond en rien aux besoins qui avaient été exprimés : il a été élaboré sans les enseignantes et les représentants de parents d'élèves.

DONNER D'UNE MAIN, PRENDRE DE L'AUTRE

Pire ! Les enseignants de la commune indiquent en réalité une baisse importante du budget consacré aux fournitures versé aux écoles : il passe de 34,2€ par élève en 2022-2023 à 25,5€ en 2023-2024. Une diminution de 8,70€ à multiplier par le nombre d'élèves.



La baisse du budget que la Ville affecte aux fournitures scolaires, manuels scolaires et autres matériels mettra donc en difficulté les équipes enseignantes qui n'auront plus l'argent suffisant pour les acheter... comme les ramettes de papier qui figurent encore parmi les fournitures demandées aux parents. Une honte !

LE PRIX DES FOURNITURES SCOLAIRES A AUGMENTÉ DE 11%

Les parents d'élèves ont donc reçu un kit scolaire inadapté. La liste des fournitures scolaires qui leur a été demandées par les enseignants à la rentrée, pour compenser la baisse du budget municipal, sera toujours aussi longue ... mais plus coûteuse. La communication politique de Mme Menhaouara est donc un nouveau mensonge : ce qu'elle présente comme un effort de la Ville et des économies pour les parents masque en réalité une baisse des budgets par classe et une hausse des dépenses des familles pour la rentrée scolaire.

Ce journal est réalisé par Florelle PRIO – Christiane LESER
Frédéric FARAVEL – Raymond AYIVI – Christian LEDUEY



Audit fantôme !

Depuis son élection en 2020, Mme Menhaouara accuse sans cesse l'équipe municipale précédente (où elle a siégé 12 ans comme adjointe) d'être responsable d'une dette colossale et d'un budget déséquilibré. Elle avait annoncé pendant les municipales qu'elle commanderait un audit financier. Le 11 mai 2023 en réunion publique, interrogée sur l'existence et les résultats de cet audit, elle n'avait pas voulu ou n'avait pas été capable de répondre. Mais le 6 juin lors de la réunion suivante, elle affirmait que cet audit avait bien été réalisé depuis son élection. Cet audit aurait-il donc eu lieu entre le 11 mai et le 6 juin ? S'il existe pourquoi ne pas en rendre public les conclusions ? Nous n'avons trouvé ni trace ni coût de ce prétendu audit dans les délibérations et documents municipaux. L'audit, c'est comme ses promesses... Une arlésienne !

Conseil municipal : après le mépris, les coups !

En Conseil municipal, la maire vit très mal l'effritement de son audimat. Son comportement empire. Désinformation, arrogance, mépris, absence de transparence et de concertation sont le lot quotidien des élu.es de l'opposition alors que sans eux les conseils municipaux ne seraient que des chambres d'enregistrement, comme celui du 6 avril, boycotté par toute l'opposition. La démocratie locale est piétinée : elle musèle l'opposition pendant qu'elle agit contre les Bezonnais !



Mais le 22 juin, les bornes ont été dépassées. Car, après que la maire ait insulté à plusieurs reprises M. Arnaud Gibert, c'est au tour de son directeur de cabinet, M. Olivier Cloots, de jouer les « gros bras » en agressant physiquement, devant témoins, ce même élu. Cet acte est purement inacceptable de la part d'un individu occupant ce poste. D'autant que ce dernier n'en est pas à son coup d'essai. Une plainte a été déposée. Quant aux colistiers de Mme Menhaouara, nous déplorons que certain.es aient justifié cette violence par leur comportement hilare. Pitoyable pour des élu.es représentant notre population ! Nous renouvelons ici notre amitié et notre total soutien à M. Gibert.